



## Au temps du roi Henri IV

### 1) Pourquoi les chrétiens se divisent-ils au XVI<sup>e</sup> siècle ?

Doc. 3

#### Les différences entre catholiques et protestants

	Catholiques	Protestants
<b>Croyances</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ils croient en Jésus et les saints.</li><li>- Ils croient que le paradis s'obtient par la foi et les bonnes actions.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ils croient uniquement en Jésus.</li><li>- Ils croient que le paradis s'obtient uniquement par la foi.</li></ul>
<b>Organisation</b>	Le pape dirige l'Église avec les évêques et les prêtres (qui doivent rester célibataires).	Il n'y a que des pasteurs (qui peuvent se marier) pour guider les fidèles.
<b>Cérémonies religieuses</b>	Dans une église, la messe est célébrée en latin, une langue que la population ne comprend pas. 	Dans un temple, la Bible est lue dans la langue de la population. 

6 Cite une différence entre les croyances des catholiques et celles des protestants.

7 Quelle(s) différence(s) y a-t-il entre un prêtre et un pasteur ?

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, le pape était contesté par beaucoup de chrétiens.

Un moine allemand, **Martin Luther**, proposa une religion chrétienne plus proche de l'Évangile. La religion des protestants se répandit en Europe, notamment en France.

Lexique : Le protestantisme, c'est la religion chrétienne des protestants.

## 2) Comment les guerres de religion éclatent-elles ?

À partir de 1562, les chrétiens catholiques et les chrétiens protestants s'affrontent en France. C'est le début des guerres de religion. C'est une véritable guerre civile.



De nombreux protestants sont tués lors du massacre de la Saint-Barthélemy en 1572.

## 3) Le règne du roi Henri IV

Henri de Navarre, qui est protestant, se convertit à la religion catholique pour devenir roi de France sous le nom d'Henri IV (1589-1610).

En 1598, il met fin aux guerres de religion par l'édit de Nantes qui autorise les protestants à pratiquer leur religion en sécurité.

Lexique : Un édit, c'est une loi décidée par le roi seul.